



COMMUNE DE RÉMUZAT

DEL- 16-17102024

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_16_17102024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 11/10/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : Chantal AUBERY
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9	2			

Objet : CCAS et COMMUNE-repas de fin d'année des Aînés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision d'inviter les personnes de plus de 70 ans, c'est-à-dire nés avant le 1^{er} janvier 1955, à un repas de Noël à la MARPA.
- **AUTORISE** le paiement des repas à l'association de gestion de la MARPA
- **DIT** qu'un colis cadeau sera offert aux personnes hospitalisées.

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Chantal AUBERY

Le Maire
Olivier SALIN

Résultat du vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

